VENDÉE

Le passage du Gois
Photo : Pixabay/Jannick Tessier

La Vendée dispose d'un linéaire côtier de 487 kilomètres, côtes rocheuses ou sableuses mais aussi marais maritimes. Elle compte une île du Ponant (Yeu). 294 kilomètres sont ouverts au titre du sentier du littoral.

Sources : Observatoire régional des risques côtiers 2017, CEREMA 2012 ; *MTECT sentier du littoral 2019*

Dans les zones d'emploi littorales, 12 200 emplois maritimes sont répertoriés. L'activité de construction de bateaux de plaisance est le premier fournisseur d'emplois maritimes dans le département. Cette activité se situe dans les zones d'emploi littorales, mais aussi dans des zones de l'intérieur des terres par la présence du groupe SPBI (Bénéteau), leader mondial de la construction de voiliers de plaisance, à La Roche sur Yon et aux Herbiers.

Source : Les emplois de l'économie maritime en 2017, Service des données et études statistiques (SDES) 01/2021. Tourisme, produits de la mer, industrie navale, transport et travaux publics maritimes et fluviaux, recherche et protection de l'environnement littoral et marin, services para-pétroliers et para-gaziers offshore, intervention publique dans le maritime, assurances maritimes inclus.

Le département compte trois anciens « quartiers* » des affaires maritimes :
Les Sables-d'Olonne, Noirmoutier et Yeu.

Les ports

En totalité, 15 points sont autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché. Trois criées y sont implantées à Noirmoutier, Les Sables-d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Le département compte deux ports de commerce : Les Sables-d'Olonne et Yeu.

16 ports de plaisance pour 7 452 places sont répertoriés. Port Olonna avec 1 400 places à flot est le plus grand port du département suivi de Port La Vie avec 1 000 places, hors places visiteurs.

Source : Les retombées du nautisme en Pays de la Loire 2017-2018

La pêche professionnelle maritime

239 navires immatriculés(1) dans le département

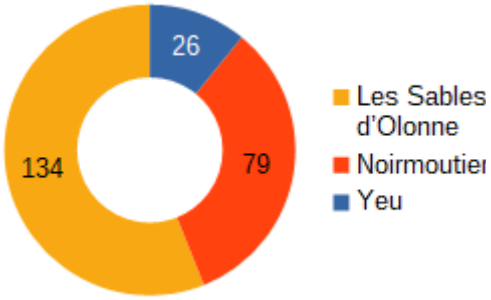

Un navire neuf en 2021(2)

73 % des navires sont armés* en petite pêche*

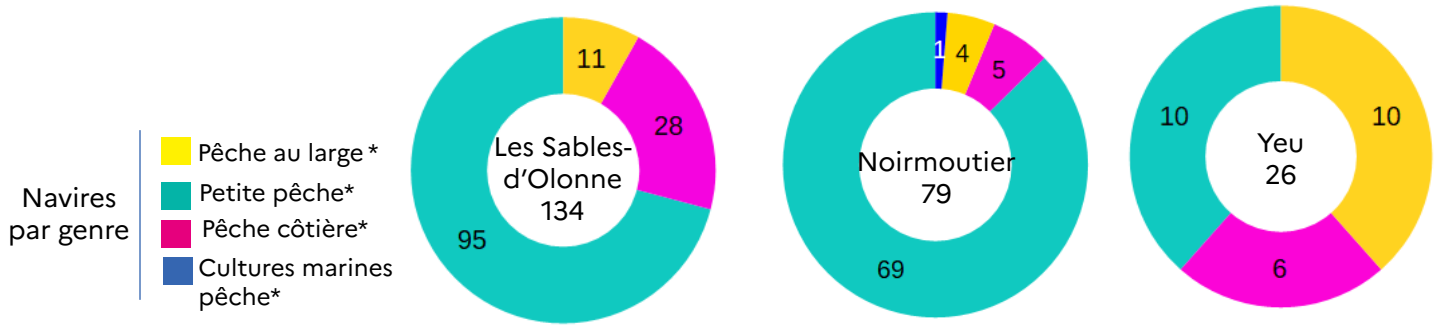

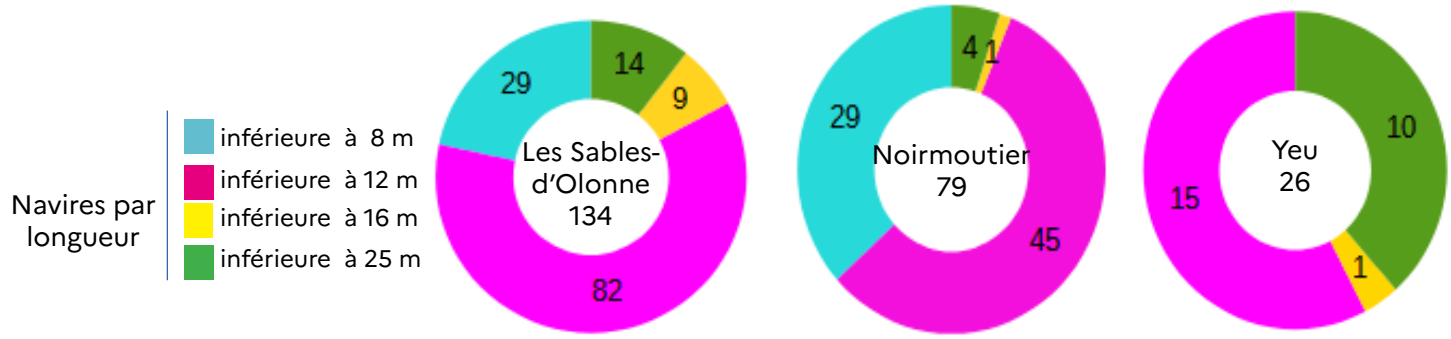

L'âge moyen des navires est de 30 ans

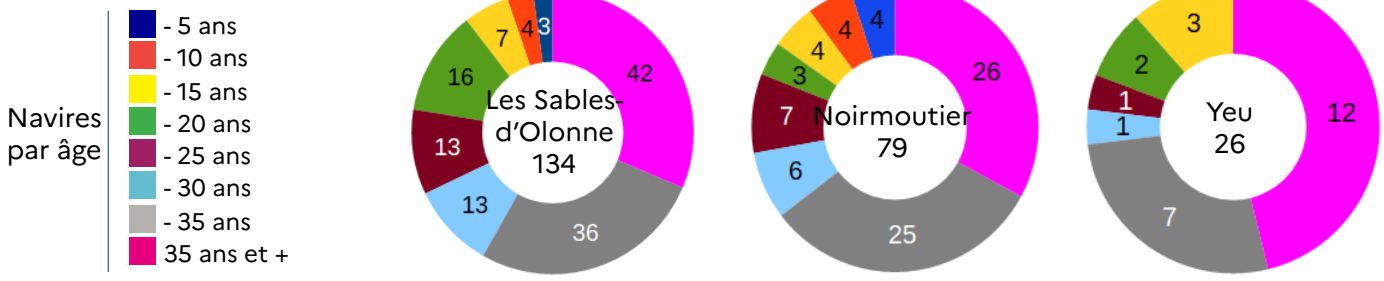

Métiers principalement représentés parmi les navires actifs dans le département : 24 % de tamiseurs, 21 % de fileyeurs*, 11 % de chalutier* exclusifs, 10 % caseyeurs/métiers de l'hameçon, 9 % de chalutiers* non exclusifs et 8 % pratiquant les métiers de l'hameçon.

Source : Ifremer, système d'informations halieutiques - activité des navires de pêche (2020)

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires.
Source : DGAMPA/SDNUM

612 marins-pêcheurs identifiés[1] dans le département

Marins par genre

- Grande pêche*
- Pêche au large *
- Petite pêche*
- Pêche côtière*
- Cultures marines pêche*

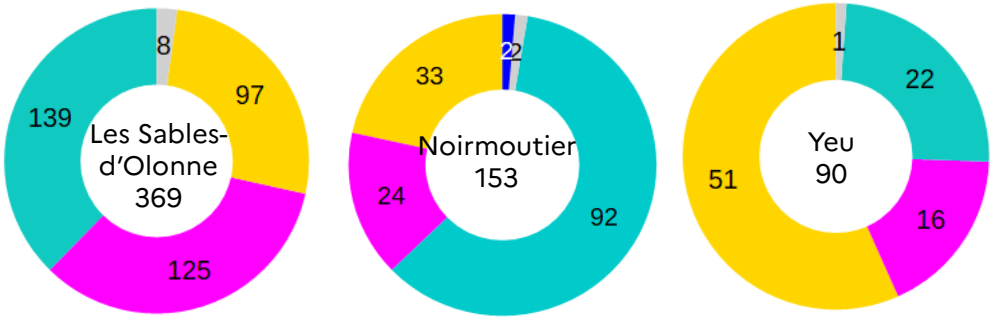

Marins par âge

- - 20 ans
- 21 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 50 ans
- 51 à 60 ans
- + 60 ans

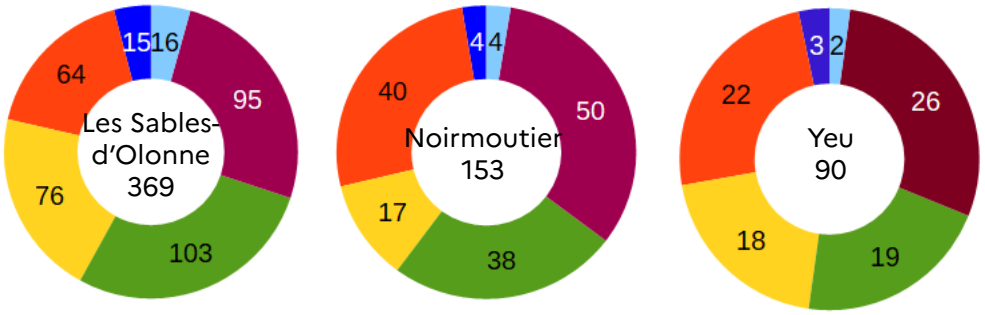

2 femmes sont identifiées dans le département

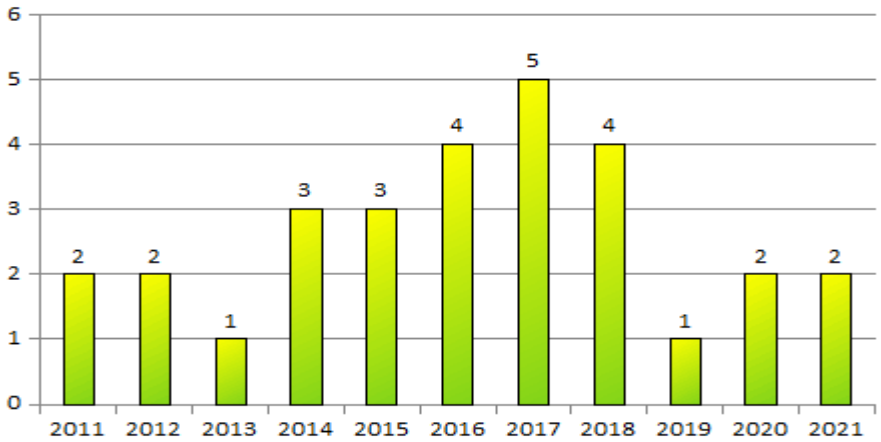

23 marins-pêcheurs étrangers
dont
10 originaires de l'Union européenne

144 169
jours travaillés
sont comptabilisés
en 2021

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. *Source : DGAMPA/SDNUM*

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Hors criée

L'estimation du hors criée s'élève à 1 671 tonnes pour une valeur de 4,46 millions d'euros.
Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Ventes enregistrées par les criées

Commercialisation totale :
11 673 tonnes (-4,2 %)
64,62 millions d'euros (9,69 %)
5,54 €/kg (14,52 %)

Comme ailleurs, les ports vendéens n'ont pas bénéficié des restaurants au premier semestre pour écouler leurs poissons nobles.
Néanmoins, le chiffre d'affaires des criées est orienté à la hausse grâce à une bonne valorisation des produits.

Sources : FranceAgriMer/VISIOMer ; CCI 85

Les résultats des criées

	Quantité (tonnes)	Variation 2021/2020 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2021/2020 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2021/2020 (%)
Noirmoutier	1 621	6,5	13,42	6,68	8,28	0,11
Les Sables-d'Olonne	7 416	10	42,60	10	5,74	0
Saint Gilles-Croix-de-Vie	2 636	-33,2	8,6	12,71	3,26	68,91

Criée de Noirmoutier > **Commercialisation totale :**
1 621 tonnes (6,50 %)
13,42 millions d'euros (6,68 %)
8,28 €/kg (0,11 %)

La tonnage et le chiffre d'affaires de la criée progressent. En valeur, 2021 est la meilleure année depuis dix ans.
Côté prix moyens, on note une bonne valorisation du bar de ligne et du lieu jaune. La production de seiche et de poulpe a fortement augmenté (121 % et 2248 % de hausse par rapport à 2020).

Les achats à distance ont couvert 27 % du tonnage et 25 % de la valeur commercialisée en 2021.

75 acheteurs ont fréquenté la criée, 41 professionnels sont agréés pour l'achat à distance.
90 navires ont vendu leur production sous la halle à marée. *Source : CCI 85*

Espèces principales	Quantités (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (M€)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
SOLE COMMUNE	322	20	4,46	33	13,87
CONGRE	282	17	0,49	4	1,74
BAR COMMUN OU EUROPÉEN	172	11	2,57	19	14,97
SEICHE COMMUNE	115	7	0,55	4	4,80
BAUDROIE	68	4	0,37	3	5,46
LIEU JAUNE	60	4	0,56	4	9,26
MERLAN	55	3	0,23	2	4,10
PIEUVRE, POULPE	54	3	0,37	3	6,87
DORADE ROYALE	36	2	0,54	4	14,92
RAIE LISSE dite BLONDE	34	2	0,11	1	3,23

Au niveau national, la criée occupe la 2ème place pour la commercialisation du pagre commun et la 3ème place pour la commercialisation du bar et du homard. *Source : FranceAgriMer-VISIOMer*

Criée des Sables-d'Olonne

Commercialisation totale :
7 416 tonnes (10 %)
42,60 millions d'euros (10 %)
5,74€/kg (0%)

Son chiffre d'affaires, en progression de 10 %, n'atteint pas celui de 2019. La criée bénéficie des apports de l'île d'Yeu, qui représente environ 20 % du tonnage et de la valeur.

L'année a été marquée par le poulpe, de forts débarquements de thon blanc et un très bon troisième trimestre.

Les achats à distance ont couvert 20 % du tonnage et 21 % de la valeur commercialisée en 2021.

162 acheteurs ont fréquenté la criée, 86 professionnels sont agréés pour l'achat à distance.

162 navires ont vendu leur production sous la halle à marée.

Source : CCI 85

Espèces principales	Quantités (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (M€)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
MERLU COMMUN	1363	21	4,61	12	3,38
SEICHE COMMUNE	768	12	4,09	10	5,33
SOLE COMMUNE	667	10	8,86	22	13,28
CALMAR	375	6	3,07	8	8,18
BAR COMMUN OU EUROPÉEN	331	5	4,10	10	12,39
MAQUEREAU COMMUN	276	4	0,57	1	2,05
CONGRE	214	3	0,36	1	1,70
ROUGET-BARBET DE ROCHE	212	3	1,79	4	8,43
MERLAN	198	3	0,61	2	3,10
PIEUVRE, POULPE	180	3	1,10	3	6,09

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Au niveau national, la criée occupe la 3ème place des criées françaises en valeur et le premier rang pour la commercialisation du bar et de la sole. *Source : FranceAgriMer/VISIOMer*

Criée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Commercialisation totale :
2 636 tonnes (-33,23 %)
8,6 millions d'euros (12,71 %)
3,26 €/kg (68,91 %)

Malgré la baisse très substantielle des apports de sardines induisant une baisse du tonnage commercialisé, le chiffre d'affaires affiche une progression de 12 %.

La sole est la première espèce en valeur. Elle est suivie du bar, du merlu puis de la crevette rose (10 % de la valeur) et de la sardine dont le tonnage baisse (-63 %) alors que son prix moyen augmente de 30 %.

La sardine vendue directement aux usines de tranformation représente 72 % des ventes de sardines enregistrées et 30 % du tonnage de la criée (3 % de la valeur). Son cours s'établit à 0,33 €/kg contre 1,75 €/kg pour la sardine fraîche.

Les pêcheurs ont bénéficié de bonnes captures d'encornet, de thon germon et de congre. Les apports extérieurs de chalutiers turballais ou d'autres navires ont également profité à la criée.

Source : Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Espèces principales	Quantités (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (M€)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
SARDINE	1 082	41	0,75	9	0,69
MERLU	279	11	0,92	11	3,30
CHINCHARD À QUEUE JAUNE	269	10	0,58	7	2,16
CONGRE	174	7	0,28	3	1,61
MERLAN	120	5	0,54	6	4,47
THON GERMON	107	4	0,26	3	2,43
MAQUEREAU	93	4	0,14	2	1,51
SOLE	78	3	1,22	14	15,64
BAR	74	3	1,03	12	13,92
LIEU JAUNE	41	2	0,46	5	11,22

Source : Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Au niveau national, la criée occupe la 28ème place des criées françaises en valeur.
Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Le mareyage*

35 sociétés de mareyage sont identifiées en Vendée dont :
- 28 sociétés ayant leur siège social domicilié en Vendée et disposant de 33 sites d'implantations dans le département,
- 7 sociétés ayant leur siège social domicilié hors Vendée et disposant de 10 sites d'implantations dans le département.

Source : DDTM/DML 85

La pêche à pied professionnelle

143 permis nationaux de pêche à pied ont été délivrés par l'administration.

525 licences de pêche à pied professionnelle de coquillages ont été délivrées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins* des Pays de la Loire.

Environ 80 embarcations sont utilisées pour le transport des coquillages pêchés à pied.

762 tonnes, c'est l'estimation du tonnage pêché sur les gisements de Vendée en 2021, réparti ainsi :

- 643 tonnes de palourdes,
- 47 tonnes de moules,
- 40 tonnes de coques,
- 12 tonnes d'huîtres creuses,
- 2 tonnes de bigorneaux,
- 17 tonnes d'algues de rive.

Source : DDTM/DML 85

Les structures professionnelles

La coopérative maritime de l'entente cordiale dont le siège est à Saint-Gilles-Croix-de-Vie regroupe les coopératives des Sables-d'Olonne, de l'Aiguillon-sur-mer, de l'île d'Yeu, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, de Charron et de La Rochelle.

L'OP Vendée et l'OPPAN à Noirmoutier sont deux organisations de producteurs généralistes.
Trois structures en charge de la gestion administrative des armements sont établies en Vendée : l'ACAV aux Sables-d'Olonne avec une antenne à Yeu, l'ACOPAN à Noirmoutier et l'ACAVIE à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

L'aquaculture marine

Les concessions et la production

4 807 concessions sont accordées à 380 concessionnaires.

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Les Sables-d'Olonne	3 006	53	120
Noirmoutier	1 775	589	258
Yeu	26	103	2
TOTAL	**4 807**	**745**	**380**

Sources : DGAMPA/SDNUM

246 navires(1) aquacoles immatriculés et 365 marins(2) identifiés

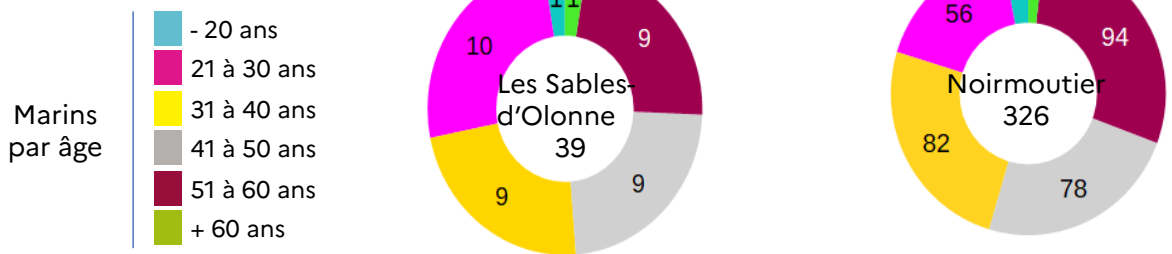

Aucun marin étranger n'est identifié dans le département.

54 femmes sont identifiées dans le département

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.
Source : DGAMPA/SDNUM

Le transport maritime

49 navires immatriculés(1)

22 navires de plus de 20 ans.

21 navires de plus de 25 mètres.

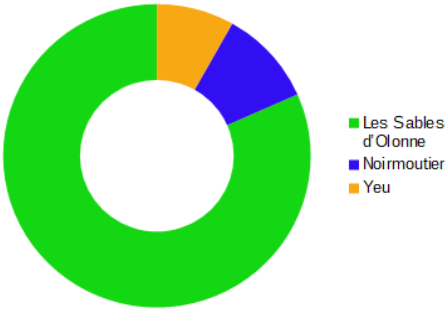

Navires par genre de navigation

- Pilotage *
- Navigation côtière*
- Cabotage* national

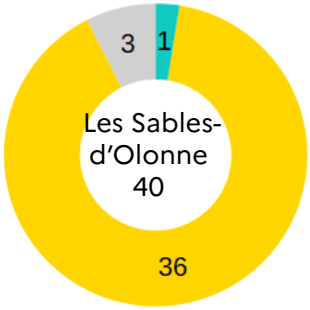

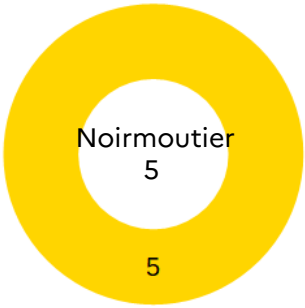

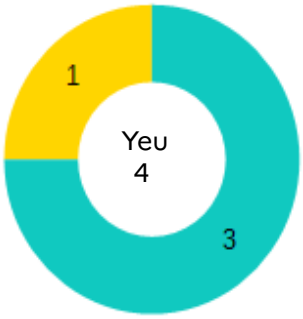

Seuls trois genres de navigation sont répertoriés pour les navires de transport immatriculés dans le département.

Parmi les armements de transport de marchandises ayant leur siège en Vendée, on peut citer Yeu Continent, Pajarola et Cie, ainsi que A2TMI (navire Maxiplon) et la société de travaux maritimes et sous-marins Atlantique Scaphandre.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2021, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
Source : DGAMPA/SDNUM

209 marins identifiés(1)

Marins par genre de navigation

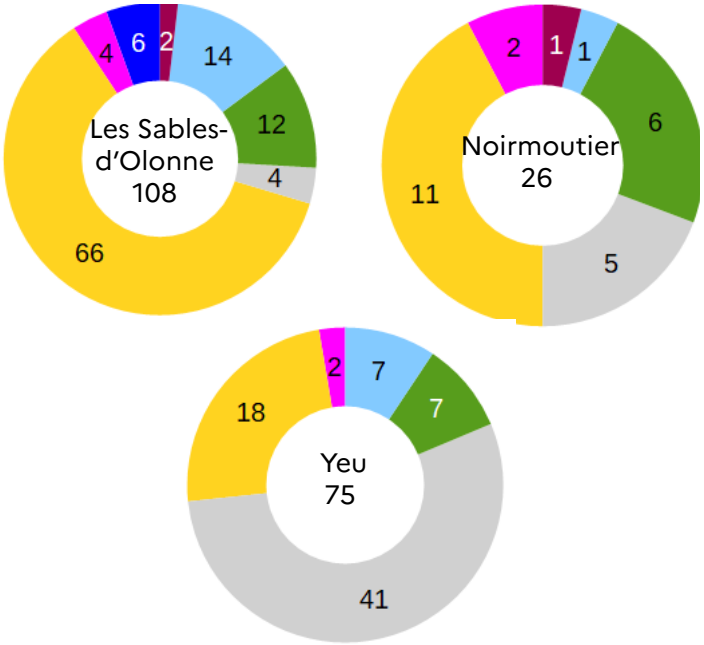

Marins par âge

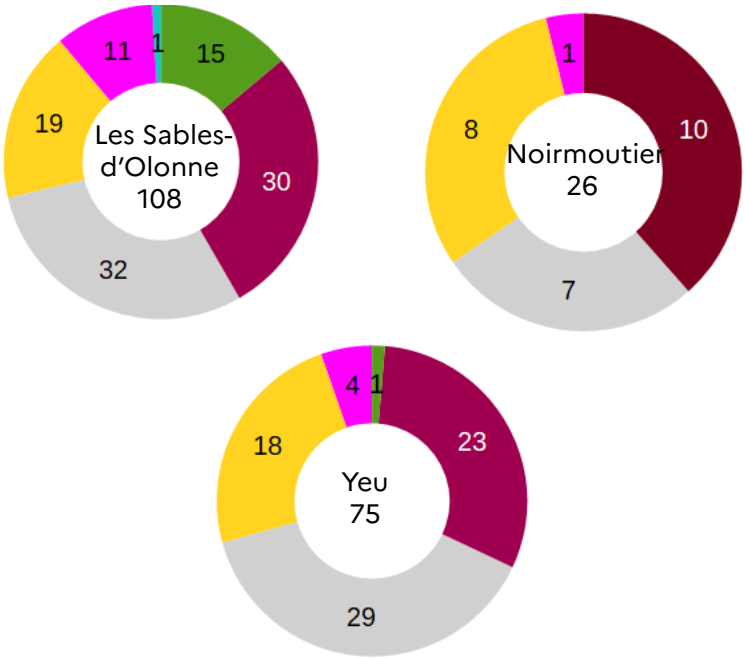

12 femmes sont identifiées dans le département

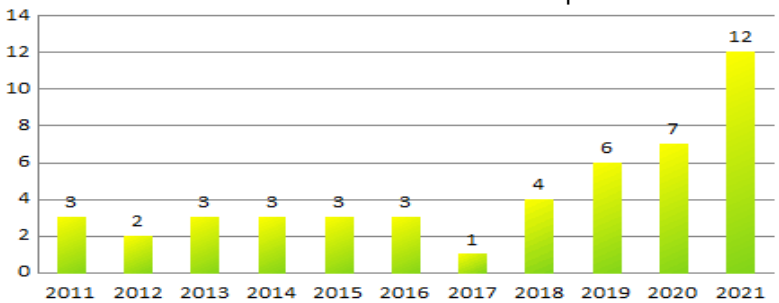

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. *Source : DGAMPA/SDNUM*

1 marin étranger est identifié dans le département

34 640
jours travaillés sont comptabilisés en 2021

Un record historique pour le port de commerce des Sables-d'Olonne

Avec un trafic marchandises de 1 018 060 tonnes, le port des Sables d'Olonne a enregistré un record historique, détenu jusqu'ici en 2015.

La hausse globale s'établit à 14 % par rapport à 2020.

Poste principal, les importations de sable (41 % du trafic) augmentent de 11 %. Les entrées de ciment connaissent la plus forte hausse : 46 % de hausse pour 9 % du trafic.

Parmi les autres progressions : les échanges avec l'île d'Yeu et les exports de ferraille en hausse de 12 %. Majoritairement exportées, les céréales représentent 28 % du trafic (en hausse de 2 %).

Au total, 519 escales ont été enregistrées dont : 216 de sabliers, 155 de cargos et 145 du navire Casam IV qui assure l'avitaillement de l'île d'Yeu

Les pilotes de la station de pilotage* de la Loire, affectés au pilotage* du port des Sables d'Olonne ont réalisé 472 mouvements de navires.

Sources : CCI 85 ; DDTM-DML 85

Le transport de passagers

Hors promenade en mer, le transport de passagers est notamment pris en charge par Yeu Continent (trois navires), la Compagnie vendéenne (trois navires) et la SEML Les Sables-d'Olonne développement (traversée du chenal et port des Sables-d'Olonne avec quatre navires).

Le trafic avec l'île d'Yeu, assuré par Yeu Continent et la Compagnie vendéenne a augmenté de 19 %. Il s'établit à 664 862 passagers.

La plaisance professionnelle

1 navire immatriculé(1) et 6 marins identifiés (2)

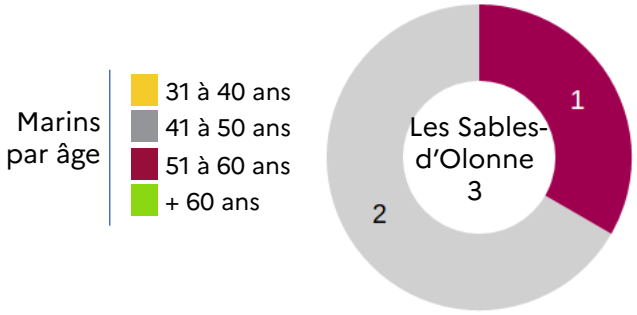

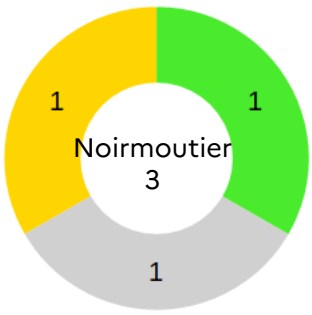

1 femme est identifiée dans le département

Parmi les 6 marins qui sont identifiés dans le département, 5 travaillent en navigation côtière* et 1 au cabotage* international.

Un navire de plaisance professionnelle est immatriculé en Vendée. Il pratique la navigation côtière.

(1) Navire actif au moins 1 jour en 2021, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle du navire.
(2)Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Source : DGAMPA/SDNUM

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

35 397 bateaux de plaisance immatriculés

	Nombre de bateaux de plaisance immatriculés
Les Sables-d'Olonne	20 505
Noirmoutier	11 405
Yeu	3 487

Le département compte :
74 % de bateaux à moteur.
3 % de la flotte métropolitaine.

Bateaux ayant une longueur inférieure à 5 mètres :
52 % pour Les Sables-d'Olonne
59 % pour Noirmoutier
56 % pour Yeu

258 premières immatriculations

Le nombre de premières immatriculations baisse de 15 % par rapport à 2020.

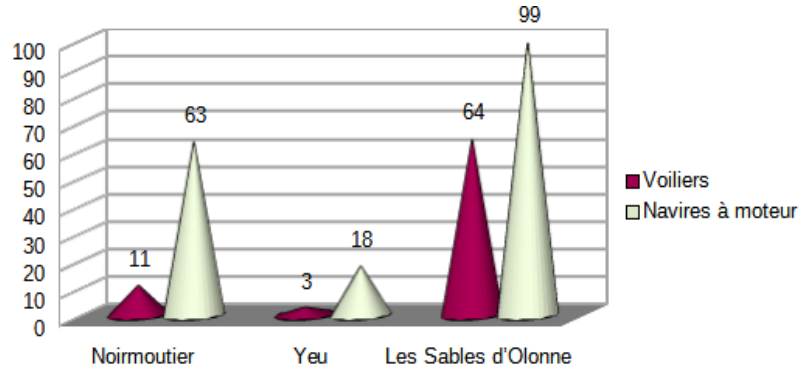

Source : DGAMPA/SDNUM

2 085 mutations de propriété

Le nombre de mutations de propriété augmente de 12 % par rapport à 2020.

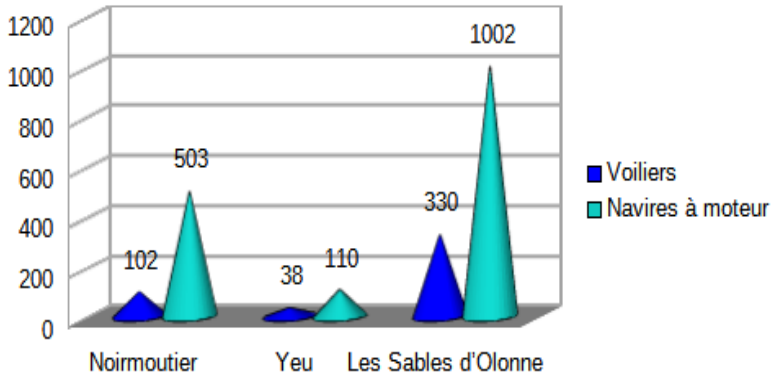

Les permis mer

2 162 permis pour la navigation de plaisance en mer ont été délivrés : 2 073 permis côtiers et 89 extensions hauturières, soit une augmentation de 23 % par rapport à 2020.
Source : DDTM/DML 85

Les nouveaux plaisanciers ont pu être formés dans l'un des 19 bateaux-écoles agréés dans le département par la DDTM/DML. Certaines sociétés peuvent être implantées dans plusieurs villes vendéennes.

Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf, longe côte).

La pêche de loisir

90 autorisations de pose d'un filet fixe* sont délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*. 70 concernent le littoral de Normoutier et 20 celui des Sables-d'Olonne.
Source : DDTM/DML 85

Les autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge sont quant à elles délivrées par la DIRM NAMO pour les navires de plaisance immatriculés dans le département.

Les manifestations nautiques

105 manifestations nautiques ont été déclarées auprès de l'administration maritime. Seules 74 ont été réalisées, les autres ont été annulées.
Source : DDTM/DML 85

Le championnat de France de surf a eu lieu aux Sables-d'olonne en 2021. Le dernier Vendée globe quant à lui a eu lieu en 2020.

L'industrie navale

Parmi les grands chantiers navals présents dans le département, il faut citer deux chantiers importants qui réalisent une grosse part de leur activité à l'export :

- Bénéteau, leader mondial de navires de plaisance dont le siège est à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (cf pages 49).
- Océa spécialisé dans la construction en aluminium dont le siège est aux Sables-d'Olonne. Le chantier (cf page 50) a livré le navire de travaux Nanoplon de 27 mètres de long à la société vendéenne Atlantique Scaphandre et le patrouilleur des affaires maritimes Gyptis de 46 mètres affecté en Méditerranée en 2022.

La formation maritime et la recherche

L'école des formations maritimes (Les Sables-d'Olonne et île d'Yeu), ainsi que la Maison Familiale Rurale de Challans, assurent des formations initiale et continue à la pêche pour la première et aux cultures marines pour la seconde.

47 élèves ont été accueillis dans ces établissements à la rentrée 2021, dont 35 apprentis.

Source : DIRM NAMO

La sécurité maritime

La DIRM NAMO dispose de deux antennes de son centre de sécurité des navires des Pays de la Loire à Noirmoutier et aux Sables d'Olonne. Elles assurent les visites de sécurité de navires professionnels français (navires de transport et de pêche professionnelle).

188 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, espars*) sur le littoral ou en mer sont gérées par la DIRM NAMO (subdivision des phares et balises).

399 opérations(1) de recherche et de sauvetage au large du département ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO basé à Étel, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

145 bénévoles de la SNSM sont présents au sein de 6 stations permanentes disposant de 11 moyens nautiques dans le département.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

Sources : DIRM NAMO ; SNSM

Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé est validé au large des îles d'Yeu et Noirmoutier.

La puissance du projet s'élève à 496 MW pour 62 éoliennes.

L'environnement maritime

12 hectares ont été acquis en Vendée en 2021 par le Conservatoire du littoral sur 8 sites différents.

Classement des eaux de baignade :
70 sites d'excellente qualité et 5 sites de bonne qualité.

5 communes labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages : La Faute-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer, Notre-Dame-de-Monts, et Talmont-Saint-Hilaire.

2 ports de plaisance labellisés Pavillon bleu* : Port Bourgenay (Talmont-Saint-Hilaire) et l'île d'Yeu.

Sources : Conservatoire du littoral ; ministère de la Santé et de la Prévention ; Pavillon bleu ; Ports propres